

## Fonds National de Développement Agro-Sylvo-Pastoral (FNDASP) - Sénégal

**Vos coordonnées** *Nom personne ressource, nom structure, tél, mail*

Monsieur Simon NDENE

Responsable technique

Fonds National de Développement Agro-Sylvo-Pastoral (FNDASP)

Adresse : Immeuble Y1C au 3ème étage à la Cité Keur Gorgui de Sicap Sacré-Cœur 3. Dakar - République du Sénégal.

BP : 36 047 - Téléphone : +221 33 889 68 89 / +221 77 383 62 34 / +221 77 767 85 08

Email : [fndasp@fndasp.sn](mailto:fndasp@fndasp.sn) ; [simon.ndene@fndasp.sn](mailto:simon.ndene@fndasp.sn) ; [ndenesimon@yahoo.fr](mailto:ndenesimon@yahoo.fr)

**Titre de l'expérience** *Nom de l'expérience, au maximum une phrase synthétisant l'expérience.*

Expérience du Fonds National de Développement Agro-Sylvo-Pastoral (FNDASP) du Sénégal dans le financement des services agricoles : recherche, formation, conseil agricole et rural, et appui aux organisations (inter)professionnelles agricoles.

**Intérêts pour le thème et/ou participation à l'atelier :**

X  Construction de la demande

X  Financement de la formation

X  Pratiques innovantes en agroécologie

Les 3 thèmes intéressent le FNDASP du fait de la transversalité de son cœur-métier, de son approche...

**Zone / lieu** *Préciser le pays/zone d'intervention et ses caractéristiques si celles-ci ont un impact sur l'expérience.*

Le FNDASP intervient au niveau de l'ensemble du territoire national du Sénégal. Depuis son opérationnalisation en 2013 et conformément à la loi d'orientation agro-sylvo-pastorale (LOASP), le Fonds accompagne les filières agro-sylvo-pastorales et halieutiques dans le financement de (i) leur (re)structuration en organisations interprofessionnelles agricoles, (ii) la formation de leurs membres, (iii) la diffusion à grande échelle des innovations selon une approche chaîne de valeur, (iv) la recherche à travers le FNRAA. Le FNDASP, c'est Cinq milliards sept cent soixante-quatorze mille huit-cent quatre-vingt-deux mille huit cent-sept (5 774 882 807) F CFA qui ont été investis pour le financement de cinquante-sept (57) projets de services agricoles répartis comme suit :

- Treize (13) projets dans la structuration des filières (riz, maïs, anacarde, oignon, tomate, banane, manioc, patate douce, mangue, lait, porc, aviculture et pêche artisanale) ;
- Trente-cinq (35) projets dans le renforcement de capacités (oignon, riz, maïs, tomate, manioc, banane, bétail/viande, banane, porc, et aviculture) et
- Neuf (9) projets dans la diffusion de technologies (manioc, patate douce, oignon, tomate industrielle et bétail/viande)

**Date et durée** *Quand et combien de temps l'expérience a-t-elle duré ?*

- **Construction de la demande** : La (re)structuration des filières en Interprofessions est une réponse de la co-construction de la demande. L'expérience est (i) de 2 ans pour la Tomate industrielle, la Banane et l'Aviculture, (ii) d'au moins 5 ans pour le Riz, l'Oignon, le Maïs, l'Anacarde, (iii) en cours pour les interprofessions Manioc, Lait, Pêche artisanale, Mangue, Patate douce, Porc,

et (iv) en perspectives : Arachide (CNIA), Semences (UNIS), Bétail Viande, Niébé, Mil/Sorgho, Bissap, Sésame, Chou, Pomme de terre... Au total, une vingtaine de filières agro-sylvo-pastorales et halieutiques sont accompagnées

- **Financement de la formation** : Le FNDASP finance la formation des Acteurs (i) du Système national de Conseil agro-sylvo-pastoral (SNCASP), à la carte et selon les exigences des activités à appuyer, (ii) des membres des Interprofessions, notamment les Leaders, les Producteurs durant les processus d'accompagnement et d'appui en fonction de leurs besoins spécifiques.
- **Pratiques innovantes en agroécologie** : Les pratiques agro-écologiques sont au cœur des stratégies d'adaptation des OPA et Filières que le FNDASP accompagne, notamment dans le cadre (i) de sollicitation du Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement rural pour apporter sa contribution au PSE-Vert, et (ii) du partenariat entre la FAO et le FNDASP qui gère le Guichet Résilience climatique depuis 2019, et le Guichet Gestion durable des Terres dans le cadre du Projet RIPOSTES (2022-2026).

**Contexte** Identifier et préciser les éléments majeurs en relation avec le déroulement de l'expérience. Ils peuvent être du domaine économique, politique, social, environnemental ou autre (500 caractères max).

La loi d'orientation agro-sylvo-pastorale (LOASP) est le cadre légal au Sénégal qui édicte les principes de la demande (Filières et Interprofessions), de l'offre (prestataires publics et privés) et du financement (Fonds dédiés) des services agricoles. Les Lettres de politiques sectorielles et leurs programmes sont en cohérence avec le référentiel politique national qu'est le Plna Sénégal Émergent (PSE) et la LOASP.

**État des lieux et constats de départ** Pourquoi l'expérience a-t-elle été initiée dans cette zone ? Il s'agit ici d'explorer les raisons qui ont conduit à l'initiative.

Le FNDASP finance, à la demande, les services agricoles (i) des filières et interprofessions dans les écologies de leurs bassins de production, les zones d'implantation de leurs unités de transformation et les sociétés de négoce, trading et commercialisation de leurs circuits d'affaires, et (ii) des acteurs du SNCASP, selon les principes de proximité et de subsidiarité, dans leurs zones d'intervention dans l'optique d'une couverture partagée et complémentarité.

Ces Interprofessions sont à géométrie variable avec une envergure locale/localisée, soit (inter)régionale, ou pour la plupart nationale.

**Initiatives précédentes** Mentionner toutes les activités antérieures (s'il y en a eu) en lien avec l'initiative. Elles comprennent le travail effectué par d'autres institutions dans d'autres zones ou ce qui a été fait antérieurement dans la zone d'étude.

En général, le FNDASP finance, via des Consultants et prestataires, des études de base (baseline) en sus de revues documentaires (données secondaires) et d'enquêtes formelles et structurées (données primaires). Ce qui permet, entre autres, d'avoir la cartographie des Acteurs et Interventions passées ou en cours, voire prévues en lien avec les projets et activités planifiés ou à mener.

**Objectifs** Qu'est-ce que l'expérience a voulu réaliser, changer, améliorer ? Quels étaient les objectifs visés, la finalité des activités menées, les publics cibles ? De quelle manière ces objectifs se rapportent aux missions de l'organisation porteuse de l'initiative.

Le financement des services agricoles par le FNDASP vise une professionnalisation aussi bien des membres des filières et interprofessions que des prestataires de recherche, conseil agricole et formation agricole dans l'optique d'une adéquation entre la demande et l'offre. Une amélioration de la qualité et de l'impact de l'offre de services agricoles est recherchée concomitamment à la satisfaction de la demande de services agricoles des filières et interprofessions en vue de leur autonomisation et responsabilisation. Ce faisant, le FNDASP structure le financement des services agricoles, assure la régulation du marché de services agricoles et effectue le contrôle de régularité, de conformité et de qualité aussi bien de l'offre que de la demande de services agricoles.

Et ce, en corrélation avec (i) les plans stratégiques, ou plans filières ou projets des filières et interprofessions, et (ii) les prérogatives et lettres de mission des acteurs du SNCASP.

**Acteurs principaux / rôles** Décrire les acteurs (actuels ou historiques) impliqués dans le projet : partenaires techniques, institutionnels, financiers, etc. Préciser leurs rôles et responsabilités ainsi que les relations qu'ils entretiennent dans le cadre du projet.

Le FNDASP est le structurant des relations d'affaires contractuelles entre d'une part la demande portée par les OPA, Filières et Interprofessions, et d'autre part l'offre par les prestataires publics et privés du SNCASP. Le FNDASP joue un rôle de catalyseur d'arrangements institutionnels qui lui permet de mobiliser des partenaires techniques et financiers dans une synergie, complémentarité et mutualisation de leurs ressources au profit des OPA, Filières et Interprofessions. Une matrice 5R d'intervention définit les rôles, responsabilités, règles, relations et résultats des parties prenantes/partageantes.

**Actions** Décrire succinctement les activités principales menées dans cette expérience et leur mise en œuvre (250 mots max.)

Le FNDASP se charge de financer (i) la co-construction sociale de la demande, la planification et la formulation participatives des projets de services agricoles pour les OPA, Filières et Interprofessions, (ii) l'appel à candidatures pour l'exécution de projets de services agricoles, commandités et/ou compétitifs, par les prestataires publics et/ou privés du SNCASP, (iii) la contractualisation et le contrôle (régularité, conformité et qualité) de l'offre vis-à-vis de la demande, , (iv) les projets et l'évaluation par les commanditaires/bénéficiaires...

**Analyse au regard des thématiques des ateliers** Il s'agit ici d'alimenter la réflexion autour des thématiques des ateliers prévus dans le cadre du séminaire. Pour chaque thème, faire une synthèse des pratiques liées à l'expérience présentée, ses réussites et ses limites.

- **Construction de la demande** : (i) mobilisation de sciences humaines et sociales en couplage aux compétences techniques requises
- **Financement de la formation** : (i) PRATIQUE : FNDASP dédié qui paie les prestataires publics et privés après certification par les Filières et Interprofessions, (ii) RÉUSSITE : effectivité du positionnement distinctif du FNDASP dans l'échiquier du développement agricole et rural, (iii) LIMITE : nombre de filières cotisantes, et partant montant d'abondement du FNDASP, timide car en construction.
- **Pratiques innovantes en agroécologie** : (i) PRATIQUE : répertoire consignait les stratégies agro-écologiques, (ii) RÉUSSITE : capacité avérée de résilience des OPA, Filières et Interprofessions, (iii) LIMITE : faible taux de pénétration de la transition agro-écologique...

**La demande & besoins en formation continue des producteurs et productrices.** Comment s'est-elle construite ? Comment ont été identifiés les besoins ? Comment a été construite l'offre en formation ? (250 mots max.)

La demande en formation des producteurs et productrices est co-construite à partir de l'évaluation des gaps/écarts de compétences pour conduire leurs projets et activités. L'offre de formation est construite en réponse à cette demande suite à des entretiens de compréhension et une ingénierie pédagogique et à un reporting qui sont facilités par un prestataire recruté par appel à candidatures.

**Le financement des dispositifs de formation.** Comment a été financé ce dispositif de renforcement de capacités destinés aux producteurs et productrices ? Comment a été dimensionné et conçu le dispositif au regard des ressources disponibles et de sa pérennité ? (250 mots max.)

Le FNDASP finance le dispositif de renforcement des capacités des producteurs et productrices via (i) le Budget consolidé d'investissement de l'Etat, (ii) le compte de la filière cotisante, (iii) le projet de coopération institutionnelle et technique entre l'Etat et les PTF (UEMOA, Banque mondiale, FAO, FIDA...) dont le FNDASP est agence fiduciaire.

**La place de l'agroécologie dans les formations.** *Comment a été prise en compte l'agroécologie dans les activités de renforcement de capacités des producteurs et productrices (construction de la demande, de l'offre, modalités pédagogiques) (250 mots max.)*

*L'agroécologie a été prise en compte à partir de (i) la stratégie d'adaptation des OPA pour résilience climatique, (ii) préconisations faites dans des études diagnostiques commanditées auprès d'Institutions compétentes ou d'Experts en la matière, et (iii) la co-construction de la demande de formation via des entretiens avec les OPA, Filières et Interprofessions ; et sur la base des projets et activités à mener.*

**Quels sont les 5 principaux conseils que vous donneriez pour mener une expérience telle que celle décrite ?**

*Il s'agit ici de prioriser et de sortir de votre propre contexte pour mettre au profit de l'ensemble vos difficultés de parcours.*

- 1. La co-construction, la planification et la formulation participatives de la demande de formation des producteurs sont un exercice qui exige un renforcement des capacités aussi bien des OPA, Filières et Interprofessions que des prestataires publics et privés de services agricoles afin que l'offre et la demande soit en adéquation et de qualité*
- 2. L'ingénierie pédagogique gagnerait à être couplée avec l'ingénierie sociale d'autant plus que cette dernière exige un plus grand apport en sciences humaines et sociales*
- 3. Le travail aux interfaces, entre l'offre et la demande, pour structurer au mieux le marché des services agricoles*
- 4. La valorisation des savoirs et savoir-faire des OPA, Filières et Interprofessions est un champ à explorer au regard de leurs expertises à mettre à profit dans des canaux tels que les Communautés de pratiques, les Groupes de pairs, les Cercles de connaissances...*
- 5. Des Fonds dédiés au financement des services agricoles, tels que le FIRCA en Côte d'Ivoire et le FNDASP au Sénégal, sont des mécanismes institutionnels, financiers et techniques pour prendre en charge le défi du développement des compétences du capital humain ; qui reste le parent pauvre du financement agricole (sensu lato). Encore faudrait-il que ces Fonds soient pour, avec et par les Interprofessions qui en assurent la gouvernance, l'abondement et le suivi-évaluation pour commanditer par appels compétitifs des services agricoles auprès des prestataires publics et privés qui leur sont, en retour, imputables, redevables et comptables.*

**Ressources** *Partager ici les supports accessibles en ligne qui décrivent votre expérience.*

*Sites web :*

- [www.fndasp.sn](http://www.fndasp.sn)*
- [www.loumasdessavoirs.fndasp.sn](http://www.loumasdessavoirs.fndasp.sn)*
- [www.resilience.fndasp.sn](http://www.resilience.fndasp.sn)*